

L'élection présidentielle de 2022

Cette année, les français de plus de 18 ans vont pouvoir élire leur président pour les 5 prochaines années.

Dimanche, le 10 avril, lors du premier tour, ils pourront voter parmi les 12 candidats suivants :



Les 12 candidats officiels © Visactu

Si un candidat obtient plus de la moitié des voix, il est élu, sinon, les deux candidats qui ont le plus de voix passent au second tour.

Lors du second tour, dimanche le 24 avril 2022, c'est celui des deux qui obtient le plus de voix qui deviendra Président de la République.

L'élection présidentielle de 2022

Cette année, les français de plus de 18 ans vont pouvoir élire leur président pour les 5 prochaines années.

Dimanche, le 10 avril, lors du premier tour, ils pourront voter parmi les 12 candidats suivants :



Les 12 candidats officiels © Visactu

Si un candidat obtient plus de la moitié des voix, il est élu, sinon, les deux candidats qui ont le plus de voix passent au second tour.

Lors du second tour, dimanche le 24 avril 2022, c'est celui des deux qui obtient le plus de voix qui deviendra Président de la République.